

Strasbourg à l'épreuve de la ségrégation

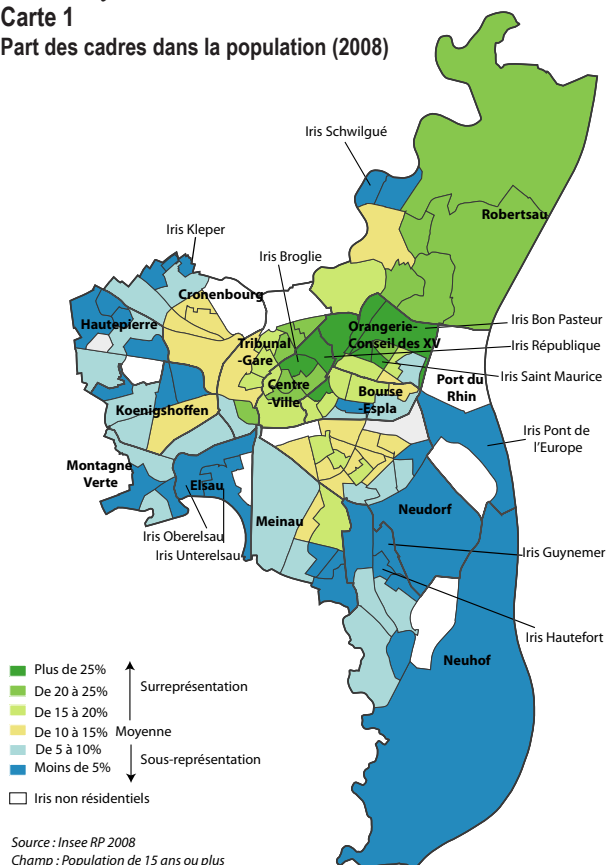
La ségrégation ne résulte pas autant de la concentration de populations défavorisées que de celle des populations les plus riches. Strasbourg n'échappe pas au phénomène dit de «ghettoïsation par le haut» : les cadres et les plus diplômés y apparaissent autant, voire plus concentrés dans les mêmes quartiers que les sans diplômes.

Strasbourg présente des traits spécifiques au regard de la situation métropolitaine et de celle des autres grandes villes françaises, en lien notamment avec sa double position de pôle universitaire et de capitale européenne. La concentration des étrangers dans ses quartiers y est nettement moins importante, tandis que celle des moins diplômés y est en revanche plus marquée. Ce phénomène de ségrégation n'est pas récent, mais il a évolué ces vingt dernières années. A la constance de la concentration des populations les plus favorisées, alors même que leur poids dans la population totale augmente, répond le renforcement de la ségrégation subie par les moins diplômés, dont le poids dans la population diminue.

Une nette sur-représentation des cadres et des plus diplômés dans certains Iris

En 2008, la population strasbourgeoise compte 12% de cadres sur son territoire. Cependant d'importants contrastes apparaissent à l'échelle des Iris (Ilot Regroupé pour l'Information Statistique, soit la brique de base en matière de diffusion de données locales). Des secteurs du centre-ville et de l'Orangerie-Conseil des XV comptent en effet une proportion de cadres deux fois supérieure à la moyenne (Broglie, République, Bon-Pasteur, Saint-Maurice...), quand d'autres Iris, notamment au Neuhof (Guynemer, Hautefort...), au Port du Rhin (Pont de l'Europe), à Cronenbourg (Kleper...), à l'Elsau (Unterelsau, Oberelsau...) ou à la Robertsau (Schwilgué...) comportent moins de 5% de cadres (cf. carte 1).

Carte 1
Part des cadres dans la population (2008)



La ségrégation, le résultat d'un processus dynamique qui se construit essentiellement par le haut

Dans son acception la plus courante, la ségrégation s'entend comme la concentration de populations défavorisées en des lieux circonscrits. Par extension, elle désigne l'inégale distribution des groupes sociaux dans l'espace urbain. La ségrégation s'accompagne de l'idée implicite de mise à l'écart, que celle-ci soit volontaire ou qu'elle résulte de décisions individuelles ou institutionnelles (les comportements d'entre-soi ou les politiques de répartition et d'attribution de logements sociaux par exemple).

Comme l'indique E. Maurin dans *Le ghetto français* (2004), « le territoire s'est imposé ces dernières années comme le révélateur des nouvelles inégalités. Il leur a donné un langage pour ainsi dire physique (...) Un langage plus complet aussi, car la ségrégation urbaine articule et concentre presque toutes les formes d'inégalité (de revenus, de formation, de destins, etc.) (...). En réalité, on ne se bat pas seulement pour des espaces plus «sûrs», des logements de qualité ou des équipements de proximité, mais encore et peut-être avant tout pour des destins, des statuts, des promesses d'avenir. En choisissant son lieu de résidence, on choisit aussi ses voisins et les enfants de ses voisins, ceux avec lesquels nous ferons grandir les nôtres, ceux avec lesquels nous les enverrons à l'école, etc. S'il en est ainsi, c'est parce que nous croyons que la qualité de l'environnement social immédiat pèse de tout son poids sur la réussite ou l'échec de chacun. »

La ségrégation sociale ne résulte pas tant d'une ghettoïsation par le bas que d'une ghettoïsation par le haut. Contrairement à une idée reçue, les populations les plus favorisées, que ce soit sur le plan des ressources matérielles ou des ressources culturelles, sont aussi les plus concentrées sur le territoire : par des stratégies d'entre-soi, d'évitement, elles tendent à se mettre à l'écart et de fait, à reléguer les populations les moins favorisées dans les espaces restants. Le manque de diplôme et de qualification est à l'origine des formes de pauvreté les plus permanentes, et donc les plus pénalisantes sur le marché du travail, et plus largement sur les destinées individuelles.

Il en va de même pour les populations les plus diplômées (Bac+2 ou plus) : si leur proportion moyenne à Strasbourg est de 34%, certains Iris affichent une proportion nettement supérieure, notamment au centre-ville et à l'Orangerie-Conseil des XV où cette proportion peut dépasser les 60%. A l'inverse, d'autres Iris de HautePierre (Karine, Catherine...), de Cronembourg (Kepler, Haldembourg...), de l'Elsau (Oberelsau...), du Port du Rhin (Pont de l'Europe), du Neuhof (Guyneimer, Hautefort...) ou de la Robertsau (Schwilgué) comptent moins de 15% de personnes à haut niveau de diplôme.

A Strasbourg en 2008, les concentrations de population les plus importantes concernent les cadres, les personnes les plus diplômées (Bac+2 et plus) et les personnes les moins diplômées (sans diplôme ou CEP). Que ce soit à travers l'examen des courbes de Lorenz ou des indices de Duncan (cf. encart), ces trois catégories de population apparaissent en effet particulièrement concentrées dans l'espace : ainsi, 40% des cadres résident par exemple dans des Iris regroupant seulement 20% de la population strasbourgeoise (cf. figure 1).

La répartition des chômeurs et des ouvriers/employés, apparaît nettement moins inégalitaire ; celle des étrangers est assez homogène.

Figure 1
Courbes de Lorenz pour Strasbourg (2008)

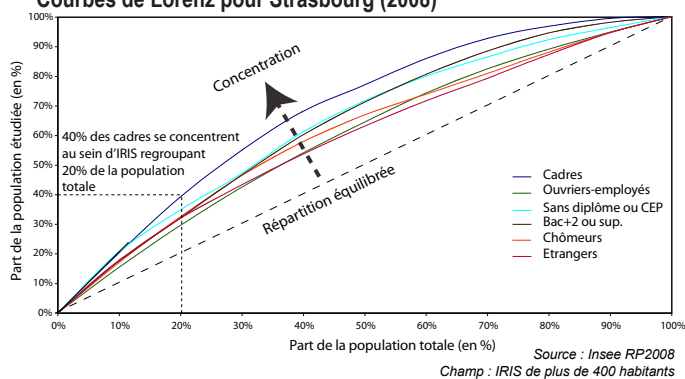
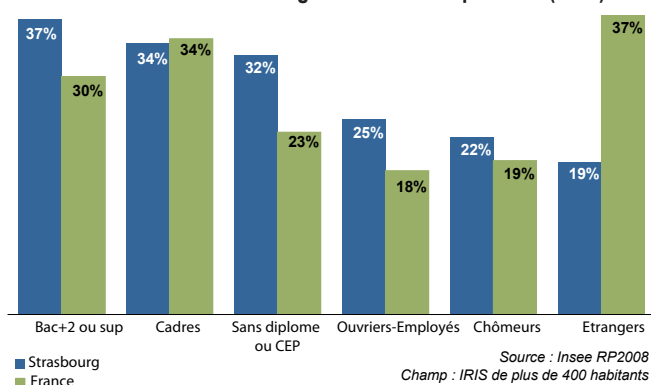


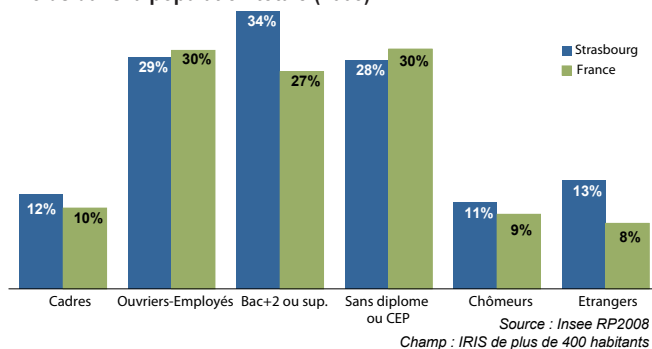
Figure 2
Indices de Duncan - Strasbourg et France métropolitaine (2008)



Strasbourg présente une situation spécifique au regard de la population métropolitaine urbaine et des plus grandes villes françaises

La structure de la population strasbourgeoise diffère de la moyenne métropolitaine urbaine à plusieurs égards. Elle comporte d'abord légèrement plus de cadres et légèrement moins de sans diplômes (cf. figure 3). Mais les différences les plus importantes concernent la part des plus diplômés (34% contre 27% en moyenne métropolitaine urbaine) et celle des étrangers (13% contre 8% en moyenne métropolitaine urbaine), reflétant ainsi les caractéristiques liées à sa double position de pôle universitaire et de capitale européenne.

Figure 3
Poids dans la population totale (2008)



La courbe de Lorenz

Les différentes catégories de population ne sont pas réparties de façon homogène sur le territoire. Une courbe de concentration (courbe de Lorenz) permet de mettre en évidence cette inégale répartition spatiale. Plus la courbe représentative d'une catégorie de population est proche de la diagonale, plus cette population est répartie de façon homogène. En revanche, plus la courbe s'éloigne de la diagonale, plus cette population est répartie de façon inégale, et donc plus la ségrégation spatiale est forte. Pour construire la courbe de Lorenz, les quartiers/Iris sont classés selon la part croissante de la population étudiée dans l'ensemble de la population (la part des cadres par exemple). On porte ensuite en abscisse les pourcentages cumulés de l'ensemble de la population, et en ordonnée les pourcentages cumulés de la population étudiée.

L'indice de ségrégation de Duncan

Cet indice mesure la régularité ou l'irrégularité de la distribution d'une catégorie de population dans les différentes aires considérées (ici les Iris), en comparaison avec le reste de la population. Il permet de quantifier le degré de ségrégation d'une population. Sa valeur exprime la part des individus qui devraient quitter leur Iris de résidence pour obtenir une répartition égalitaire de cette population dans les Iris.

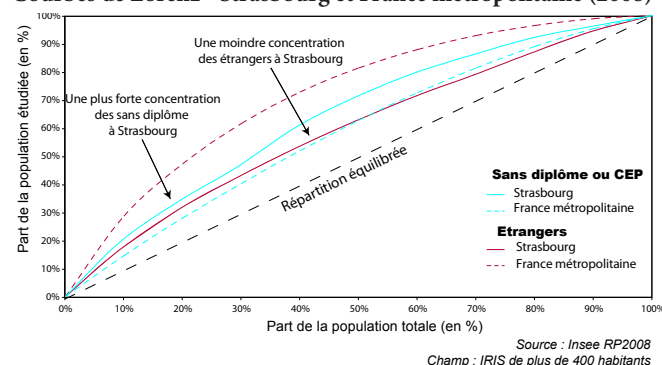
Cette notion est bien sûr relative et théorique, mais la ségrégation ainsi mesurée permet d'effectuer des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

La ville accueille de nombreux étudiants, dont une partie trouve sur place les emplois lui permettant d'y résider une fois les études achevées. D'autre part, la présence des institutions européennes explique probablement que les étrangers qui y résident couvrent plus qu'ailleurs une large palette de positions sociales, ce qui réduit sans doute leur concentration.

Strasbourg est en outre une des villes françaises accueillant le plus d'étudiants étrangers : plus d'un quart des étudiants sont étrangers en 2008 contre 15% environ en moyenne métropolitaine (source AFGES). Si l'on compare la répartition des catégories de population strasbourgeoise avec la situation en France métropolitaine (population urbaine), les principales différences constatées concernent les étrangers et les moins diplômés. **La concentration des étrangers est en effet nettement moins importante à Strasbourg qu'à l'échelle métropolitaine, tandis que celle des moins diplômés y est en revanche bien plus marquée** (cf. figure 4).

L'indice de Duncan atteint près de 37% pour les plus diplômés, 34% pour les cadres et 32% pour moins diplômés (cf. figure 2 page précédente). L'indice relatif aux étrangers apparaît nettement plus élevé à l'échelle métropolitaine qu'à Strasbourg (37% contre 19%), confirmant le caractère spécifique de Strasbourg.

Figure 4
Courbes de Lorenz - Strasbourg et France métropolitaine (2008)



Notons que l'on obtient des résultats similaires si l'on compare Strasbourg à la moyenne des villes françaises de plus de 200 000 habitants. Quant à l'examen individuel des indices de Duncan relatifs aux principales villes métropolitaines en 2008 (cf. tableau 1), il révèle partout une forte concentration des étrangers, excepté à Paris et Lyon, ainsi qu'à Toulouse où le niveau y est toutefois un peu plus élevé qu'à Strasbourg. Il révèle également quasiment partout une ségrégation liée au niveau de diplôme bien moins marquée qu'à Strasbourg. Seule la ville de Lille présente un niveau comparable sur cet aspect.

Tableau 1
Indices de Duncan des principales villes françaises (2008)

	Cadres	Ouvriers-employés	Bac+2 ou sup.	Sans diplôme ou CEP	Chômeurs	Etrangers
Bordeaux	18%	18%	21%	23%	15%	28%
Lille	30%	23%	37%	30%	21%	27%
Lyon	20%	17%	23%	22%	13%	20%
Marseille	32%	16%	30%	26%	21%	39%
Montpellier	21%	16%	25%	25%	14%	27%
Nantes	21%	22%	25%	24%	17%	34%
Nice	24%	16%	22%	19%	17%	31%
Paris	17%	20%	22%	23%	14%	18%
Rennes	25%	20%	27%	25%	15%	31%
Toulouse	19%	17%	23%	24%	15%	24%
Strasbourg	34%	25%	37%	33%	22%	19%
Moyenne des villes de plus de 200 000 habitants	30%	21%	30%	27%	17%	28%
France métropolitaine (communes irisées)	34%	18%	30%	23%	19%	37%

Source : Insee RP 2008
Champ : IRIS de plus de 400 habitants

La ségrégation subie par les moins diplômés s'est renforcée à Strasbourg

La population strasbourgeoise a été remodelée dans ses caractéristiques ces vingt dernières années. Les évolutions les plus marquées concernent les niveaux de diplômes : **la population la plus diplômée est ainsi passée de 20% à 34% de la population totale entre 1990 et 2008, tandis que les moins diplômés ne représentent eux, plus que 28% en 2008 contre près de 40% en 1990** (cf. figure 5 et tableau 2). Ces évolutions ont été générales en France métropolitaine : la population des plus diplômés est passée de 11% à 24% et celle des moins diplômés de 58% à 37% entre 1990 et 2008. Dans le même temps, la part des chômeurs et des cadres a augmenté légèrement, tandis que celle des ouvriers a légèrement décru.

Par ailleurs, si la concentration des étrangers aujourd'hui à Strasbourg est faible, tel n'était pas le cas il y a vingt ans. L'indice de Duncan, a perdu de 5 à 7 points entre 1990-1999 et entre 1999-2008 (cf. figure 6), traduisant ainsi une forte diminution de leur concentration et donc une meilleure répartition spatiale. **En revanche, l'inégalité de la répartition des moins diplômés s'est creusée, tandis que leur part dans la population a chuté.** L'indice de Duncan des moins diplômés a en effet augmenté de près de 8 points depuis 1990.

Les autres catégories de populations montrent des indices assez constants sur cette période. **La forte concentration des cadres et des plus diplômés n'est donc pas un phénomène récent mais relève d'un constat déjà valable dans les années 1990, et peut-être même avant.**

Tableau 2

Poids dans la population totale à Strasbourg

	Cadres	Employés	Ouvriers	Employés-Ouvriers	Bac+2 ou sup.	Sans diplôme ou CEP	Chômeurs	Etrangers
1990	9%	16%	15%	31%	20%	40%	7%	14%
1999	10%	15%	14%	29%	29%	30%	9%	13%
2008	12%	16%	12%	28%	34%	28%	10%	14%

Source : Insee RP 1990, 1999, 2008
Champ : IRIS de plus de 400 habitants

Figure 5
Évolution (en points) du poids dans la population totale à Strasbourg entre 1990 et 2008

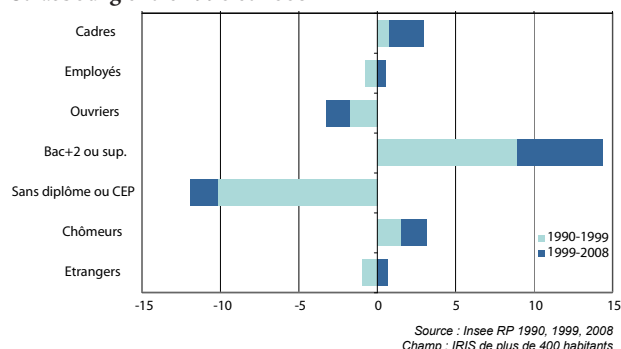
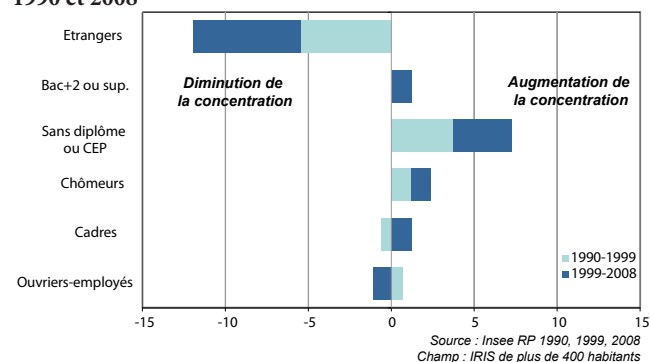


Figure 6
Évolution (en points) des indices de Duncan à Strasbourg entre 1990 et 2008



L'échelle d'observation et la source des données

Le choix de l'échelle d'observation n'est pas neutre : plus le découpage est fin (plus les unités spatiales sont petites) et plus la ségrégation apparaîtra importante. A l'inverse, plus le découpage est grossier (unités spatiales plus grandes) et moins les espaces apparaîtront ségrégués. L'échelle utilisée ici est l'Iris (Îlot regroupé pour l'information statistique), brique de base en matière de diffusion de données locales. Les Iris strasbourgeois portent entre 100 et 5 000 habitants et présentent une certaine homogénéité quant aux types d'habitat et de population résidente tout en intégrant des contraintes liées au nombre de salariés et aux limites physiques. Les Iris de moins de 400 habitants ont ici été exclus de l'analyse. Au total, 99,4% de la population strasbourgeoise est ainsi considérée. Les résultats portant sur la France métropolitaine reposent sur les communes «irisées» : toutes les communes d'au moins 10 000 habitants et la plupart de celles de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en Iris. Cet ensemble représente la population «urbaine» de France métropolitaine.

Ce découpage permet généralement de rendre compte des dynamiques à l'œuvre en milieu urbain. Il ne permet pas en revanche de détecter celles qui se jouent à l'échelle du micro-voisinage telles que décrites notamment par E. Maurin dans *Le ghetto français*.

Les données utilisées dans cette analyse sont issues des recensements de la population de 1990, 1999 et 2008.

Pour aller plus loin, nous avons construit un indice de mixité des niveaux de diplôme (cf. encart) pour chacun des quartiers de la ville. A Strasbourg en 2008, 60 Iris sur 116 se situent parmi les 10% des territoires de France à la mixité la plus faible, 75 parmi les 25% à la mixité la plus faible.

Une absence de mixité au sein d'un Iris peut être due à une forte concentration de personnes très diplômées, ou à l'inverse à une forte concentration de personnes sans diplôme. Elle est d'autant plus marquée que la proportion de très diplômés dans la population de l'Iris est forte (cf. figure 7).

Dans la plupart des Iris de Strasbourg, l'absence de mixité des niveaux de diplôme s'est accrue entre 1999 et 2008 et ce de façon plus importante qu'en moyenne métropolitaine (cf. carte 3 page suivante). C'est généralement dans les Iris où la part des Bac+2 et plus a le moins progressé depuis 1990 que l'indice de mixité a le plus augmenté, traduisant une diminution de la mixité des niveaux de diplôme plus importante (cf. cartes 2 et 3 page suivante). Celle-ci serait liée à une concentration accrue des peu diplômés dans ces Iris. C'est le cas notamment dans les Iris Unterelsau (Elsau), Pont de l'Europe (Port du Rhin), Schwilgué (Robertsau) ou Kleper (Cronenbourg).

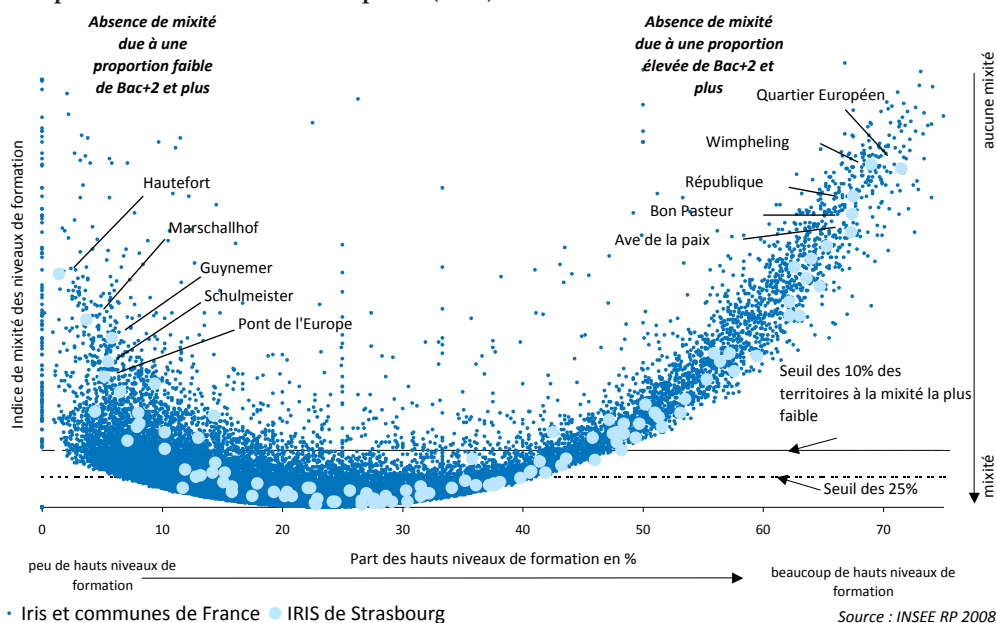
On assiste donc d'un côté à la constance de la concentration des populations les plus favorisées, alors même que leur poids dans la population totale augmente, et de l'autre côté au renforcement de la ségrégation subie par les moins diplômés, dont le poids dans la population diminue. Faute de moyen d'établir des stratégies de mobilité, de choisir là où ils veulent habiter, les moins diplômés sont de plus en plus cantonnés à un nombre limité de quartiers. L'augmentation de leur concentration est une conséquence cumulée de l'évolution de la structure de la population et de la ségrégation choisie des plus diplômés, de ceux occupant les meilleures positions sociales, de plus en plus nombreux dans la ville-centre.

L'indice Compas de mixité des niveaux de diplôme

Cet indice mesure l'écart entre la répartition par niveaux de diplômes observée dans les Iris de Strasbourg et celle observée en moyenne en France métropolitaine. Plus l'écart à la moyenne nationale est grand, plus la valeur de l'indice est élevée, et plus la mixité au sein de l'Iris est faible. Une absence de mixité peut être liée à une forte concentration de très diplômés ou à l'inverse à une forte concentration de peu ou pas diplômés.

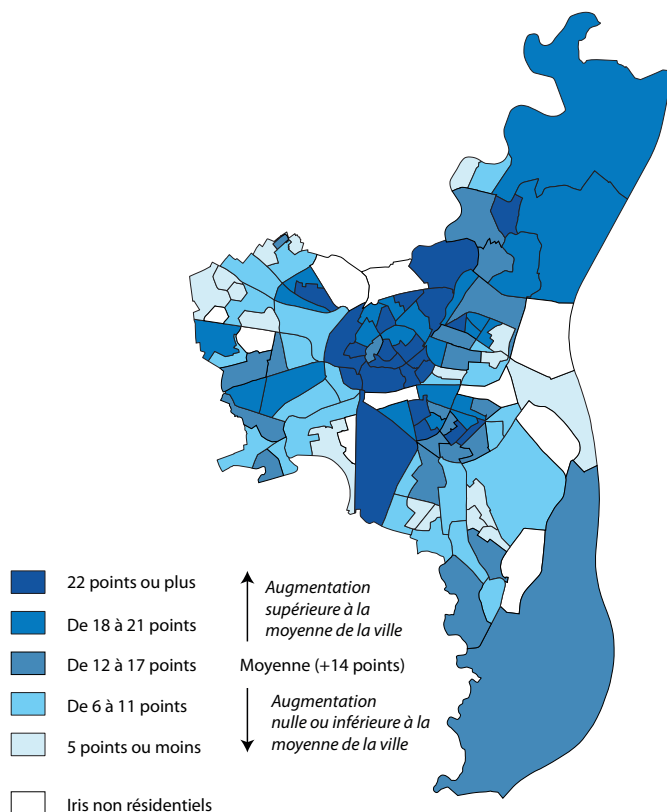
La comparaison des indices entre 1999 et 2008 (cf. page 6) permet de mesurer l'évolution de la mixité dans les Iris de Strasbourg relativement à celle observée au niveau national. Plus le rythme d'évolution s'éloigne de celui de la France métropolitaine, plus la différence entre les indices de 1999 et 2008 s'accroît.

Figure 7
Indice Compas de mixité des niveaux de diplôme (2008)



Carte 2

Évolution (en points) de la part des Bac+2 et sup. à Strasbourg entre 1990 et 2008

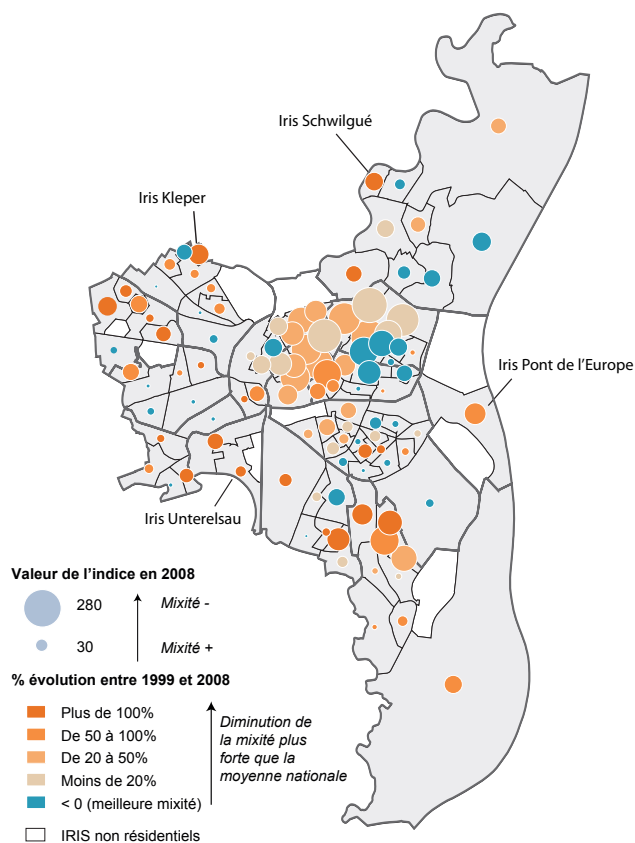


Source : Insee RP 1990 et 2008

Champ : Population de 15 ans ou plus non scolarisée

Carte 3

Évolution (en %) de l'indice de mixité des niveaux de diplôme à Strasbourg entre 1999 et 2008



Source : Insee RP 1999, 2008

Champ : Population de 15 ans ou plus non scolarisée

Références bibliographiques :

- Maurin E. (2004) ; *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social* ; Ed. du Seuil
- Pan Ke Shon J-L (2011) ; « La ségrégation des immigrés en France : état des lieux » ; *Population et Sociétés*, n°477
- Préteceille E. (2004) ; « L'évolution de la ségrégation sociale et des inégalités urbaines : le cas de la métropole parisienne » ; *The Greek Review of Social Research*, n°113, p.105-120
- Préteceille E. (2006) ; « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? » ; *Sociétés Contemporaines*, n°62, p.69-93.
- Pumain D. (2006) ; « Le concept de ségrégation » ; *Encyclopédie Hypergéométrie*

Compas Études

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Auteurs du n°1 : Carole Beaugendre, Simon Leyendecker, Marc Schalck, Violaine Mazery

Contact :

contact@compas-tis.com

www.lecompas.fr

Nos établissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - Tél : 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - Tél : 01 45 86 18 52

Strasbourg : 24 rue de l'Yser, 67 000 Strasbourg - Tél : 03 90 41 09 18

compas
Au service du sens